

§ II- LETTRES, N°378

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°136

A MONSIEUR L'ABBE CLAUDON, N°31

+ Flavigny, ce 23 Janvier 1868

Bien cher Abbé et frère,

L'Econome de g^d séminaire qui m'avait fait parler ne peut nous venir, son Evêque ne veut pas lui laisser quitter le Diocèse et vient de lui donner un poste.

Un autre prêtre nous avait écrit de Suisse, mais il me semblait un peu trop jeune (28 ans) et enfin il s'est retiré, je ne le regrette pas pour le moment; ce n'était pas le temps encore.

Une lettre vient de m'arriver de suisse me disant une chose qui a pu contribuer à ce retrait après des avances tres pressantes et très sympathiques. Dans cette lettre on me dit: "Votre oeuvre a des détracteurs. Un prêtre franc-comtois venu en Ajoie (partie de la Suisse Française) a représenté vos soeurs de Béthanie comme de pauvres religieuses victimées par un Dominicain qui les contraint à recevoir parmi elles, ~~av~~ à vivre avec elles, des femmes criminelles et méprisées, cela sans en avoir été prévenues préalablement etc. "

Si cette calomnie avait besoin d'être réfutée pour des gens prévenus et ignorants des faits, ce serait chose bien facile. La brochure primitive (Les Réhabilitées) disait déjà la chose. Les "Quelques détails sur la Maison de Béthanie" l'exprimaient plus catégoriquement encore et cette brochure est si bien antérieure à la fondation actuelle qu'elle porte le nom de la maison anciennement projetée à Ricey-haut (Aube). Le meil-



leur argument serait encore celui-ci : Que Monseigneur envoie un de ses grands vicaires; qu'on interroge les soeurs, l'une après l'autre, et en secret, et je serais fort étonné qu'on en trouvât une seule, je ne dis pas qui se plaignit, mais qui ne protestât énergiquement pour le maintien de ce point, qui est de l'essence de l'Oeuvre, et qu'elles désirent elles-même, autant et plus encore peut être que Nos Enfants.

Je sais que je prêche un converti; j'ai tenu cependant à vous donner ces détails dans le cas où il vous semblerait utile de ~~à~~ savoir quel est le prêtre franc-Comtois qui a fait ~~à~~ ces contes en suisse, et utile de l'éclairer sur ce point.

Vous pourriez soumettre la chose au bon M. Ruchstull, et prendre son avis. Je vous demande seulement de n'en parler à aucun de nos amis, ni aucune de nos dames; cela pourrait éveiller dans les coeurs des soupçons, des interprétations et peut être des jugements défavorables sur un prêtre, et peut être tomberaient-ils à faux. Donc, n'en parlez, je vous prie, qu'à M. le secrétaire Gal pour savoir s'il y a lieu de s'en occuper davantage, ce que je ne crois pas. Cela m'a laissé bien calme et bien confiant en Dieu.

On ne sait rien et on ne saura rien de cela à Béthanie.

Notre excellente présidente s'est un peu méprise, je crois, sur mes intentions. Si je lui ai écrit, c'est uniquement par convenance, parcequ'il ne me semblait pas régulier de prendre une décision qui modifiait un point du règlement arrêté le 22 Juillet dernier, sans que le bureau et par ~~à~~ conséquent la Présidente du Comité n'en aient été saisis. Quant à ce que j'ajoutais au sujet d'une petite "reunion de charité" c'est une idée qui ~~m~~ venait de me traverser l'esprit et que j'emettais simplement, comme on se dit, en famille, tout ce que l'on pense; mais je n'y tenais nullement et n'avais pas l'intention d'insister en quoi que ce soit. L'idée ne vous semble pas bonne, il suffit.

Nous avons vendu le cheval 20^f. C'est peu et c'est encore plus que je n'en espérais. C'est déjà une économie pour nous d'avoir ce pensionnaire de moins, qui ne pouvait plus rendre de services. Mais comment le remplacer, et quand? M^{me} d'Estoquois, a promis d'avertir quand une bonne occasion se présenterait.

Vous m'aviez promis, si j'ai bonne mémoire,



de voir le Père Fritz au sujet des cuves⁺ à faire pour lieux provisoires. Veuillez le voir, savoir les prix et me'écrire quelques mots à ce sujet. Sachez combien de temps il lui faudra pour les faire; j'aimerais bien pouvoir les prendre à mon passage à Besançon le 15 Février prochain; je compte donner le s. habit, le 16, à S. Berthe. Faites le savoir, si vous le pouvez, à M. et M^{me} de S. Agathe qui voulaient venir en cette occasion. M^{me} Bontoux pourrait peut être profiter elle aussi de l'occasion pour la petite retraite qu'elle voulait faire. Je compte rester à Béthanie du 16 au 23. J'en ai déjà la permission du T.R.P. Souallard

Mais le T.R. Père insiste pour que je n'aie plus d'autre pied à terre que le Collège Catholique ou les Capucins. Il ne l'exige pas absolument mais mon intention est de faire tout au monde pour me conformer à ce désir.

Ne puis-je pas par exemple en allant diner chez les R^{ds} Pères Capucins aller rejoindre la voiture sur la route de Gy. Enfin, je verrai cela avec vous.

Avez-vous eu la bonté de demander à S. E. de voir le cérémonial, pour que je puisse le prendre à mon passage. C'est M. l'abbé Bailly qui s'en était chargé, je crois. Rappelez-lui, si vous y pensez et si vous le voyez.

Je voulais aussi savoir de M. Ruchstull comment nous saurions le résultat des tirages du Crédit foncier, puisqu'il a eu la bonté de nous procurer deux coupons ayant part aux tirages.

J'ai vu il y a 3 ou 4 jours M. le Curé de

⁺ Il les faut d'une contenance de 100 litres, fortement cerclées en fer, avec des anses ou anneaux et des batons mobiles, à une hauteur convenable, pour que des femmes puissent les porter.

Le tout couvert aussi hermétiquement que possible, d'une planche percée, plus large que l'orifice de la cuve, et servant de siège.

(a)

(a) renvoi en marge.



N. D. de Dijon. Nous avons parlé de vous; il m'a dit avoir été enchanté de vous et (faut-il le dire?) de votre sermon. Il est décidé à venir voir Madelle de S. Juan et à aller avec elle à Béthanie, et il ne serait pas éloigné d'y venir dès le mois prochain pour la prise d'habit de S. Berthe, si Melle de S. Juan l'invite et que ses occupation ne s'y opposent pas absolument. Nous serions heureux qu'il prêchat cette prise d'habit; je lui en ai dit (-)n mot et S. Berthe doit le lui demander

A Dieu, bien cher ami, continuez-nous, je vous prie, vos sympathies et vos prières, en particulier pour

Votre tout dévoué serviteur et frère à en
Jésus-Christ et S. Dom.

fr. M. Jean-Jos. Lataste
des ff. Prèch.

P.S J'oubliais de vous dire com^t je suis ici pour une 1/2 journée et pourquoi. C'était cependant un des buts de ma lettre. Le R.P. Guérillot est un peu fatigué de l'isolement où il se trouve à Béth.- Le T.R.P. S... m'avait offert le R.P. Cosson mais ne voulant pas prendre sur lui de nous l'envoyer m'a dit de venir le voir moi-même ici et de lui écrire ensuite. Mais je lui écris qu'il ne peut pas absolument faire notre affaire. C'est l'avis de tout le monde ici. Evidemment nous allons être forcés d'un jour à l'autre à nous chercher un aumônier séculier. Dites-moi si vous savez ou voyez quelque chose; et s'il ne serait pas bon d'en parler à M^{en}. Puisque n. sommes décidés à donner des honoraires, peut-être finirons-nous par trouver quelque chose de convenable. J'aimerais beaucoup le curé de Genevrey, s'il était disponible. Il est presque de Frasnes. et

A Dieu encore et tout à vous,

fr. M. J J

Je n'ai pas le temps de relire.

